

Sélection Equipe de France Descente Du 9 au 13 avril 2018 Sort - ESPAGNE

1 PREAMBULE - extrait des règles de sélection-

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'équipe de France de Descente lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2018.

Première nation à l'issue des Championnats du Monde 2017, l'objectif de l'équipe de France est de maintenir cette place lors des championnats du Monde sénior de sprint et classique pour la saison 2018.

La compétition internationale de référence sera le championnat du Monde de sprint et classique qui aura lieu à Muotathal (Suisse) du 26 mai au 4 juin 2018. La recherche des titres individuels et par Equipe dans toutes les épreuves est la priorité de l'Equipe de France.

Le mode de sélection est un élément constitutif des collectifs de l'équipe de France, il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à la préparation de l'équipe de France.

Les modalités de sélection retenues permettent de valoriser :

- la valeur individuelle des sportifs ou des bateaux pour le biplace
- la capacité à mobiliser ses ressources pour performer le jour J
- une navigation permettant d'être performant sur un parcours naturel tant en sprint qu'en classique.
- une régularité dans les performances tout en privilégiant la Gagne

2 Les instances de décision pendant les compétitions

▪ **Composition du Comité de compétition :**

- Pierre-Michel CROCHET : Organisateur Technique
- Mathias GERARD : Juge Arbitre

▪ **Composition du Jury d'appel :**

- Gianni Cappia : Chargé de mission auprès du DTN
- Cécile Vallaeys : Membre de la Commission Nationale Descente
- A Déterminer

Informations générales pour les sélections

Inscriptions aux sélections :

Les inscriptions se feront en ligne à partir du 3 avril suite à la parution de la liste des sportifs autorisés à s'inscrire aux sélections nationales de sprint. La clôture des inscriptions se fera le 6 avril à 23h00.
Rappel du coût : 10 euros par bateau et par course.

Le parcours de compétition :

Le parcours prévisionnel de course sprint : parcours d'eau vive de Sort.
Le parcours prévisionnel de course classique : passerelle de Puente de Guelli – Rialp.

Ordre prévisionnel de passage des catégories:

Groupe 1 : C1H - K1D - K1H - C1D

Pause : environ 30 minutes

Groupe 2 : C2H

Le départ est prévu toutes les minutes.

L'ordre de départ des catégories pourra être revu en fonction des participations et des doubléments.

Pour le sprint n°1 :

A l'issue de la Manche 1 : X bateaux dans chaque catégorie accèdent en finale A. Ces bateaux ne peuvent pas courir la manche 2.

A l'issue de la Manche 2 : le reste des bateaux, selon les quotas définis, accèdent en finale A

Les autres bateaux accèdent en finale B.

Pour le sprint n°2 :

Les groupes de bateaux accédant en finale A ou B suite aux résultats du sprint n°1 restent inchangé sur cette course.

Les quotas de participation prévisionnels par catégorie sont les suivants :

C1H 20 - K1H 25 - K1D 20 - C1D 10 - C2H 10

Ces quotas seront fixés en fonction du classement national arrêté le mardi 3 avril 2018.

Pour information, dans le règlement international les quotas de participation pour les finales sont les suivants :

C1H 12 - K1H15 - K1D 12 - C1D 10 - C2H 10

Attention : les quotas pour les finales seront ajustés en fonction des effectifs réellement présents sur la sélection et ne seront pas les effectifs FIC, ils sont donnés à titre indicatif.

Parcours des sélections

- Classique : Départ 30 mètres après Passerelle de Puente de Guelli
Arrivée 100 m en amont de la passerelle de Rialp
Durée de course, environ 12 minutes
- Sprint : Départ : 1^{er} épis du bassin de Sort
Arrivée : en amont du pont, dernier épis.
Durée de course, environ 1 minute.

Prestation de l'organisation pour les courses de sélections

▪ Chronométrage et vidéo

L'équipe d'organisation mettra à disposition de tous les athlètes un service comprenant la centralisation des vidéos et des chronos des courses en sprint.

▪ Suivi des athlètes

Les entraîneurs de la FFCK proposeront un suivi des athlètes (conseils, vidéo, entretien) et seront dans la mesure du possible et selon les niveaux de mise en liste, disponibles pour accompagner les athlètes dans leur projet de performance entre les manches du sprint ou à l'issue des courses.

Programme prévisionnel sélection Equipe de France Descente 2018

**Les horaires sont donnés à titre indicatif*

		Matin		Après-midi			
Lundi 09.04.2018	Entraînement Officiel			11h30 – 16h30 Entraînement libre : classique 11h30 – 13h30 Sprint : 14h00 – 16h30		17h00 à 18h00 Réunion des chefs d'équipes Ecole de Piragüisme	18h00 – 19h00 Apéritif chefs d'équipes Ecole de Piragüisme
				15h00 – 17h00 Vérification matériel de navigation et équipement de sécurité bassin sprint			
Mardi 10.04.2018	Compétition Sprint N°1	08h30 à 9h30 Echauffement	9h45 à 11h45 Qualification manche 1	12h00 à 13h30 Qualification manche 2	14h30 à 15h30 Finale n° 1 B puis A		
Mercredi 11.04.2018	Compétition Sprint N°2			12h30 – 13h30 Echauffement		14h00 à 16h30 Finale n°2 B puis A	
Jeudi 12.04.2018	Compétition Classique N°1			11h30 – 12h30 Echauffement	13h00 – 16h00 Course classique n°1		
Vendredi 13.04.2018	Compétition Classique N°2			11h30 – 12h30 Echauffement	13h00 – 15h00 Course classique n°2		

Liste des personnes de l'équipe d'organisation et missions

Nom	Prénom	Mission
Crochet	Pierre – Michel	Manager descente / Organisateur Technique
Gérard	Mathias	Juge Arbitre
Cappai	Gianni	Chargé de mission auprès du DTN
Parage	Laetitia	Entraîneure
Momot	Frédéric	Entraîneur
Delmouly	Kévin	Entraîneur
Roos	Pierre	Gestion course R1
Daille	Bertrand	Gestion de course
Zok	Gilles	Gestion de course
Doby	Renaud	Gestion de course
Robillard	Loïc	Gestion de course
Dalmas	Frédéric	Contrôle sécurité
Vallaey	Cécile	Vidéo / Chrono
Baudu	Etienne	Vidéo / Chrono